MALADIES DE LA POITRINE & DE L'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécial., r. de Lille, 50. Mardi, jeudi, samedi, 1 à 3 h. et 6 1/2 à 7 h. 1/2 677

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Dans l'usine de M. Moulin,Pipart, rue Nationale, un chauffeur, M. Louis Richard, âgé de 62 ans, est tombé d'une échelle en graissant une transmission. Il a été relevé avec une hémarthrose du genou droit et une plaie à l'arcade sourcilière. M. le docteur Decouvelaere lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Deguerment, Tourcoing. 296

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un domestique, M. Auguste Autebart, au service de M. Laperre-Cappelle, entrepreneurs à Roncq, s'est fait un lumbago traumatique en déchargeant des briques. M. le docteur Gallisot lui a prescrit un repos de quinze jours. — Dans l'établissement de MM. Mathon et Dubrulle fils, boulevard Gambetta, un tisserand, M. Jules Libbrecht, 38 ans, a reçu un poids sur le pied gauche en soulevant une ensouple. M. le docteur Vanlaer, qui a constaté une contusion du gros orteil, a prescrit un repos de douze jours. — Une autre ouvrière de la même usine, Mlle Marie Vanesselaer, 31 ans, s'est donné un coup de pied pendant son travail. M. le docteur Dispa lui a ordonné un repos de quinze jours. — Chez Duvillier-Wattinne, rue du Tilleul, M. Emile Deschynck, 25 ans, s'est fait une entorse à l'épaule gauche en soulevant un panier de bobines. Dix jours de repos. — A la chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, rue de Roubaix, un cintreur, M. Alfred Valcq, 37 ans, a été entraîné par la chute d'une tôle. Il en est résulté des contusions du poignet droit et à la jambe gauche. M. le docteur Decherf lui a prescrit un repos de douze jours.

MOUVAUX

Un important cambriolage Rue Faidherbe

Des malfaiteurs ont pénétré, dans la soirée de mardi, dans la maison de M. Alfred Moreau, marchand de charbons, rue Faidherbe, 153.

A l'aide d'une pince-monseigneur, ils firent sauter la serrure de la porte d'entrée, puis fouillèrent les différentes pièces de la maison.

Dans la salle donnant sur la rue et servant de salon, ils enlevèrent une pendule en bronze représentant Louis XVI et Marie-Antoinette et estimée 120 francs; une garniture de cheminée, représentant le travail, en trois pièces: une femme avec une quenouille, un ajusteur et un forgeron, le tout également en bronze. Ces objets ont une valeur de 30 fr. Les voleurs découvrirent une montre de dame en or avec double cuvette et une chaîne doublet pouvant valoir 70 francs. En outre, un tapis de table en coton, représentant Alibaba et les quarante voleurs; un jupon moiré vert transparent appartenant à Mlle Moreau et un service de fumeurs en bois.

M. Moreau a bien entendu du bruit entre dix heures et dix heures et demie du soir, mais il crut que l'on fermait les volets de l'estaminet voisin et n'y prêta guère attention.

M. Petiot, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, un telquelleur, M. Jean Delecroix, 2 ans, 11, rue du Vert-Pré, à Mouvaux, s'est fait un effort en levant une balle de laine. Quinze jours de repos; docteur Guidez.

LILLE

L'Affaire Favier

La Commission des Grâces examinera l'affaire dans l'une de ses premières réunions. - La procédure suivie en matière de recours en grâce

Paris, 28 décembre. — L'examen de l'affaire Favier par l'une des commissions des grâces aura lieu dans l'une des premières réunions de cette commission. Il ne nous a pas été possible de savoir à quelle date exactement le dossier sera transmis, car la procédure suivie ne comporte pas l'établissement d'un rôle. Sont inscrites d'avance les affaires avec l'indication du jour où elles viendront. Voici comment l'on procède en matière de recours en grâce, contre une condamnation à mort.

Lorsque le directeur des affaires criminelles et des grâces a plusieurs affaires qu'il juge en état, il convoque les membres de la commission qui tous sont des chefs de service au ministère de la justice. La convocation est presque toujours adressée un jour seulement avant la réunion qui a lieu ordinairement le mercredi ou le vendredi.

La commision émet un avis qui est soumis à l'approbation du Ministre de la justice et transmis ensuite au Président de la République. Cet avis de la commission en raison de son caractère purement officieux n'est jamais publié. On nous a dit à la chancellerie que la commission ne siégerait pas aujourd'hui.

Une Grande Conférence de la Ligue Sociale d'Acheteurs

On sait que dans un certain nombre de villes de France, des groupements se sont constitués sous le nom de Ligues sociales d'acheteurs, en vue de développer chez les acheteurs le sentiment de leur responsabilité sociale, et d'aider les fournisseurs à rechercher et à réaliser les améliorations désirables dans les conditions du travail de leur personnel.

La section lilloise de la « Ligue Sociale d'Acheteurs », dont la présidente est Mme Eugène Duthoit, organise une grande conférence, aujourd'hui jeudi, 29 décembre 1910, à 8 heures et demie, salle de l'« Orphéon », rue de l'Orphéon, 20, avec le concours de M. Jacques Tourret, avocat à la Cour d'appel de Lyon, secrétaire général de la Fédération des Ligues sociales de France, qui traitera la question suivante : « Ce que veulent les Ligues sociales d'acheteurs ».

L'autorité du conférencier et son talent bien connu donneront à cet exposé un attrait tout particulier.

Il se propose d'insister spécialement sur les devoirs des consommateurs vis-à-vis des travailleurs de l'alimentation, au double point de vue de la suppression du travail du dimanche et de la suppression du travail de nuit.

UN REPAIRE DE BONNETEURS

QUATRE ARRESTATIONS

Depuis plusieurs semaines, un groupe de bonneteurs se réunissaient le mercredi dans un bar du quartier Saint-André, où ils exploitaient la crédulité des nombreux cultivateurs et commerçants venus à Lille à l'occasion du marché. Il y a huit jours, l'un d'eux qui, d'ailleurs, refusa de porter plainte, avait été dévalisé d'une somme de 1.000 francs.

Mercredi après-midi, la police, au cours d'une descente dans cet établissement, a mis en état d'arrestation les nommés Gustave Verzelle, 32 ans, garçon de café, demeurant à Bruxelles, rue Brogniez, 76; Léopold Lebrun, 46 ans, voyageur de commerce, demeurant à Charleroi; Jean-François Demuer, 20 ans, demeurant à Anderlecht, et Arnold Slégers, 34 ans, ancien ouvrier mineur, demeurant à Liége.

Ce dernier, qui semble être le chef de la bande, était porteur de cartes biseautées et bombées, particulières au jeu de bonneteau.

Sauf Demuer, qui n'avait qu'un ticket aller et retour de Lille à Mouscron, les inculpés étaient en possession d'abonnements de chemin de fer.

CHUTE MORTELLE D'UN COUVREUR

Mercredi matin, vers 11 heures, un ouvrier couvreur, M. Henri Lecomte, 68 ans, était occupé à réparer une cheminée, 23, rue Sainte-Catherine, par suite d'un faux pas il perdit l'équilibre. Le malheureux fut précipité dans le vide, la tête la première et alla s'écraser sur le pavé avec un bruit sourd sans pousser un cri. Il fut relevé le crâne brisé. Un docteur appelé à lui donner ses soins ne put que constater le décès.

DEUX DISPARITIONS. — Depuis le mardi 20 décembre, M. Alphonse Levallée, 42 ans, boulevard du Maréchal-Vaillant, 6, n'a pas reparu à son domicile. On ignore complètement la cause de cette absence prolongée.

— Un jeune garçon de courses, Jules Demeyer, 15 ans, rue de Tournai, 90, avait été chargé, par son patron, M. Marguerit, pharmacien, rue de Paris, d'aller toucher un mandat-poste de 14 fr. 60. Depuis, on ne l'a plus revu.

FABRIQUE DE CERCUEILS
HUVENNE Frres, 84, rue du Faubourg, Rx
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 2.21

Convois Funèbres

Monsieur **Charles-Joseph LAINE**, surveillant à l'Ecole des Arts Industriels de Roubaix, décédé à Roubaix, le 28 décembre 1910, dans sa 73e année administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, **Samedi 31 courants, à 8 heures 1/2**, en l'église **Sainte-Elisabeth**, sa paroisse. — Assemblée rue Sainte-Thérèse, à 8 h. 1/4. 9859d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. l'abbé Caron, vicaire à Tourcoing (Notre-Dame), est nommé curé de Honnecourt.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— En l'église Notre-Dame, à Lomme, a été célébré le mariage de Mlle Claire Pollet, fille de M. et Mme Pollet-Byl, avec M. Emile Doom, fils de M. et Mme Doom-Paret.

NECROLOGIE

On annonce la mort :

— De M. le chanoine Delrue, curé de St-Maurice-des-Champs, à Lille, décédé mardi soir. Le regretté défunt, né à Merville en 1835, fut ordonné prêtre en 1861. Il fut successivement vicaire à Saint-André de Lille, à Saint-Jacques de Douai et curé à Saulzoir. En 1876, il fut appelé à la cure de Saint-Maurice-des-Champs, pour y remplacer M. Hélin, nommé curé de Saint-Michel, à Lille.

Plus de trente années de sa vie ont donc été consacrées à sa paroisse de Saint-Maurice. Mgr l'archevêque de Cambrai lui avait conféré la dignité de chanoine honoraire en 1899.

En 1907, M. le chanoine Delrue, dont les forces déclinaient, dut accepter l'aide d'un pro-curé, qui fut M. l'abbé Trouillet.

Les funérailles de M. le chanoine Delrue auront lieu samedi 31, à onze heures, en l'église paroissiale de Saint-Maurice-des-Champs.

— A Lille, de M. Louis Aula, négociant en papeterie, un des propriétaires de la Maison Gachie et Aula, place du Lion-d'Or.

— De Mme Waunebroucq, veuve de l'ancien doyen de la Faculté officielle de médecine de Lille, décédée après une courte maladie.

— Mardi, à onze heures, à Valenciennes, ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Girard, sénateur, au milieu d'une assistance assez considérable d'hommes politiques. Le Sénat avait envoyé une délégation composée de MM. Hayez, Berser et Potié.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Vincent, préfet du Nord; Devillers, maire de Valenciennes; Hayez, sénateur; Bouillon, président du tribunal civil; Lepez, ancien député; Bailly, avocat; Pillion, conservateur du musée.

PAUL TAILLEUR, 16, r. Inkermann, Rx, et 14, r. Faidherbe, Lille. Coupe angl. 519

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 23 décembre

Présidence de M. Meuse, vice-président

AFFAIRES DIVERSES

— Pour fraude de 7 kil. 200 d'allumettes et de 600 gr. de tabac en poudre, le 27 décembre, à la passerelle des Soies, à Roubaix, Arcade Boitel, 19 ans 1/2, tisserand à Roubaix, est condamné à 6 jours avec sursis et 500 francs.

— Pour fraude de 11 kil. d'allumettes, le 26 décembre, au sentier des Prairies, à Wattrelos, Rémi Claus, 26 ans 1/2, terrassier, sans domicile fixe, est condamné à 6 jours et 500 francs.

— Pour fraude de 12 kil. d'allumettes, le 26 décembre, à la crossade Leman, à Wattrelos, Eugène Dupont, 31 ans, mineur à Harnes, est condamné à 6 jours et 500 francs.

— Pour fraude en réunion avec deux individus fugitifs, le 24 décembre, de 56 kil. de cafe en fèves, et de 460 gr. d'allumettes, à la ferme Château, à Hallum, Emile Domier, 18 ans, terrassier à Roubaix, est condamné à 3 mois avec sursis et 500 francs d'amende.

— Pour fraude d'un chien de forte race, le 24 décembre, au bureau de Leers, François Bailleul, 42 ans, journalier à Roubaix, déjà 54 fois condamné, et François Chevry, 25 ans, aide électricien, sans domicile fixe, sont condamnés le premier à 2 mois de prison et le second à 6 jours avec sursis. Tous deux paieront 600 fr. d'amende.

— Pour fraude de 30 kil. d'allumettes, le 22 décembre, au Petit-Tourcoing, à Leers, Arsène Lefebvre, 30 ans, mineur, domicilié à Roubaix, et Dolphin Manicz, 19 ans, mécanicien, domicilié à Estaires, sont condamnés: le premier à 6 jours, le second à 12 jours, et tous deux à 500 fr. d'am.

— Pour fraude de 144 jeux de cartes, le 17 décembre, à Wattrelos, Antoine Dufour, 30 ans, terrassier, est condamné à 1 mois de prison, 1.000 francs d'amende, plus le double décime et demi et confiscation de la marchandise.

— Mêmes condamnations à :

Pierre Duponché, 20 ans, manœuvre, pour fraude de 144 jeux de cartes, au chemin Castel, à Wattrelos, le 19 décembre;

Hortense Lecerf, 17 ans, rattacheuse à Roubaix, pour fraude de 129 jeux de cartes, le 17 décembre, en gare de Tourcoing;

Marcel Seyer, 30 ans, maçon à Roubaix, pour fraude de 144 jeux de cartes, le 20 décembre, au pavé des Ballons, à Wattrelos.

— Venu d'Allemagne à Paris pour s'engager à la légion étrangère, Antoine Heinrichs, 19 ans, mécanicien, échoua à Lille, n'ayant en poche que 50 pfennigs. Pour s'en retourner dans son pays il monta en gare de Lille dans un train en partance pour cette destination, mais sans billet. Infraction qui lui vaut 25 fr. d'amende.

— Bien qu'expulsé de France, Cyrille Pattyn, 26 ans, revint à Tourcoing où il fut arrêté. — Deux mois de prison.

— Albert Everaert, 26 ans, journalier à Lille, que la police recherchait pour détournement d'une somme de 55 francs, alors qu'il était au service d'une dame Hallot, marchande de beurre à Lille, se livra, dans son ivresse, à un outrage public à la pudeur, le 24 décembre, en pleine rue Esquermoise. — Vingt jours de prison, 25 fr. d'amende et interdiction des droits de puissance paternelle.

— Dans un cabaret de la rue des Etaques, le 25 décembre, au cours d'une discussion avec une fille Bourgois, Paul Donbet, 26 ans, mineur à Hénin-Liétard, tira dans le comptoir un coup de revolver à blanc. Singulier procédé d'argumentation qui lui vaut 15 jours et 25 francs.

— 1 mois à Arthur Suroux, 34 ans, pour mendicité à Lille, boulevard de la Liberté, le 24 décembre.

— Même peine de 1 mois à Elodie Martens, cuisinière, pour infraction à expulsion.

— Pour voir sa femme qui se trouvait dans le débit d'une dame Stembakers, rue Saint-Victor, à La Madeleine, André Charles, 34 ans, journalier, brisa deux carreaux à la vitrine. — 25 fr. et 5 francs.

COUR D'ASSISES DU NORD

La Chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai, dans son audience de mardi, a renvoyé les affaires suivantes devant la cour d'assises du Nord, pour y être jugées à la session de janvier prochain.

Assassinat et vol qualifié à Wulverdingue. — Julien Schapman.

Meurtre et tentative de meurtre à Ledringhem. — L'accusé est un sieur Cailleux.

Les cheminots boulonnais en appel

Au moment de la grève des cheminots, les grévistes avaient, au cours d'une réunion à la Bourse du travail, de Boulogne-sur-Mer, décidé de passer la nuit dans le local même de la réunion. Plusieurs agents s'étaient plaints dans la suite qu'ils n'avaient pu se rendre à leur travail, en raison même de cette décision qui les empêchait, par crainte de coups, de quitter la salle. Trois cheminots, membres du bureau: Pécron, Leclercq et Quénet, furent, de ce fait, traduits devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer, sous l'inculpation d'entraves à la liberté du travail. Pécron et Leclercq furent condamnés à six jours. Quénet fut acquitté.

Les deux premiers interjetèrent appel et le ministère public fit appel « à minima », en ce qui concerne le troisième.

La Cour de Douai a rendu son arrêt mardi.

Elle a confirmé le jugement de première instance en ce qui concerne Quénet, qui avait quitté la salle de réunion avant le vote de la décision et réformant le jugement de Boulogne en ce qui concerne Pécron et Leclercq, elle a acquitté ces derniers, estimant que ceux-ci n'ont pas empêché les plaignants de sortir et que d'ailleurs la contrainte morale n'est pas suffisante pour permettre l'application de l'article 414 du Code pénal.

Défenseurs: Me Dubron, pour Quénet; Jardel, pour Pécron; Allaërt, pour Leclercq.

FOURRURES
LÉON, Fourreur-Spécialiste
40, rue de l'Epeule, ROUBAIX
FIN DE SAISON
Paletots pour dames et enfants.
98765d

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

Concours international de chant et de déclamation

C'est irrévocablement le mardi 10 janvier que seront closes les listes d'inscriptions pour le *Concours international de chant et de déclamation* qui s'annonce comme un très gros succès. Les adhésions sont déjà nombreuses et tout fait supposer que nous assisterons à une lutte artistique magnifique entre les meilleurs chanteurs et comédiens amateurs de Roubaix, du Nord de la France (Lille, Tourcoing, Valenciennes, Arras, Saint-Quentin, Reims, etc.) et de la Belgique.

M. Paul Douai, directeur général du concours, se tient à la disposition des intéressés (pour renseignements ou inscriptions) tous les jours — sauf le dimanche — de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, 147 bis, rue du Collège.

— **Un concert du « Cercle Moderne ».** — Le « Cercle Moderne » donnera, le dimanche 8 janvier, en la grande salle artistique, 59, rue des Champs, à quatre heures et demie, un grand concert-spectacle, avec le concours des principaux éléments du Cercle: MM. L. Mercier, ténor, et J. Grosse, basse, duo lyrique; Joseph Lemarchand, comique typique; Amand Lefebvre, baryton; Georges Dolain, chanteur de genre; Paul Renard, comique grime; Augustin Dubus fils, chanteur de genre; Georges Bauduin, comique militaire; Popol, comique excentrique; les « Bury-Denef », duettistes saynètes. La section symphonique accompagnera les chanteurs. Le concert sera terminé par « Contre-Appel », une comédie en un acte, interprétée par la section dramatique. A sept heures et demie très précises, grand bal de famille. Prix d'entrée: Concert, 0.25; bal, 0.50 centimes.

WATTRELOS

— *Les fêtes jubilaires de la Musique Municipale.* — L'année 1911 sera une année mémorable dans les fastes de la Musique Municipale de Wattrelos par les fêtes jubilaires qu'elle organise et qui sont appelées à laisser un souvenir vivace dans la population de cette ville, grâce au dévouement et à l'activité des membres de sa commission et particulièrement de son président, M. Hazebroucq.

La première de ces fêtes aura lieu le 15 janvier prochain. Elle sera offerte aux membres honoraires et consistera en un grand concert dans lequel la Musique Municipale tiendra naturellement la place que lui assigne son rôle « de reine de la fête. Sous la direction de M. Mager, musicien de talent et chef particulièrement autorisé par son savoir, son goût musical distingué et sa compétence éclairée, elle prépare une exécution sensationnelle.

Des artistes justement réputés s'y feront également entendre: Mme Lefebvre-Rains, de l'Opéra-Comique, dont le grand talent a été hautement apprécié à des concerts donnés dans plusieurs familles roubaisiennes; Mlle Marguerite Soyez, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Paris, à qui son jeu plein d'assurance et empreint d'un remarquable sens artistique vaint un éclatant succès lors du dernier concert du *Choral Nadaud*; M. Georges Linval, du Théâtre des Nouveautés, qui, par la distinction et la finesse de sa diction, remporta un véritable triomphe au concert de l'hiver dernier de la *Grande-Harmonie* de Roubaix; Mlle Valentine Deffrennes, qui par sa belle voix et son talent de cantatrice a est acquis les faveurs du public roubaisien; M. Marcel Bickmont, l'excellent baryton solo au *Choral Nadaud*.

L'une des principales attractions de ce concert sera l'interprétation particulièrement soignée d'une operette inédite: *Petit Lunch*, œuvre du meilleur goût d'Hedwige Chrétien, artiste estimée prématurément enlevée à l'art.

TOURCOING

— *Théâtre Municipal.* — Jeudi 29 décembre, à 8 heures précises, et dimanche 1er janvier, en matinée à 3 heures, irrévocablement, dernières représentations de: *Louise*, opéra en 5 actes, paroles et musique de Gustave Charpentier. Que deux de nos lecteurs qui n'ont pas encore vu le chef-d'œuvre de notre illustre concitoyen se hâtent d'aller l'entendre et applaudir ses brillants interprètes, en tête desquels se trouvent Mmes Walter-Villa, de la Monnaie, et Semet, du Théâtre Lyrique.

Samedi 31 décembre, à 8 heures précises, soirée extraordinaire offerte aux enfants et aux jeunes filles: *Le Bossu* ou *le Petit Parisien*, grand drame historique en 5 actes et 9 tableaux, par Paul Féval. Entrée gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents. Deux jeunes filles ne paieront qu'une seule place. On peut retenir ses places à l'avance.

Dimanche en soirée, à 8 heures: *Le Flibustier*, et première représentation du *Fils Surnaturel*, un vaudeville en 3 actes qui est un des plus gros succès de fou rire de notre époque.

Lundi 2 janvier: *Le Petit Jacques.*

La location est ouverte pour toutes ces représentations. Services d'omnibus assurés après le spectacle pour Roubaix et Mouscron.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Le cinéma de la rue Saint-Georges donnera aujourd'hui les deux dernières représentations de son nouveau programme: il faut en profiter pour aller admirer les magnifiques vues qui obtinrent tant de succès aux séances précédentes. 9836d

CENTRAL-CINÉMA, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.
Aujourd'hui Jeudi: Matinée de 3 h. à 8 h. et Soirée de 8 h. à 11 h.

Aujourd'hui à chacune des trois grandes séances: 2 h. 1/2, 5 h., et 8 h. 1/4, tout le beau programme spécial de Noël: La touchante histoire de grand-père et la série des actualités. 9874d

MARGARINES Wagnon et Cie BONDUES (Nord)
Fabrication perfectionnée. Dépôt 116, rue des Arts, Roubaix. 668

Nouvelles Militaires

TABLEAUX D'AVANCEMENT. — *Infanterie.* — Pour le grade de colonel: 1. Doe de Maindreville, 8e. — Pour le grade de lieutenant-colonel: 49, Haussemagne, 140e; 61. Bernard, état-major, 2e division. — Pour le grade de chef de bataillon: 12. Desplats, 110e; 17. Maurier, 33e; 24. Rondeaux, 1er; 59. Werwaerde, 127e; 65. Bonvrede, 1re division; 99. Chepy, 1er.

Cavalerie. — Pour le grade de colonel: 16. Cocolin, 4e cuir. — Pour le grade de chef d'escadron: 26. De Masfrand, 21e dragons.

Artillerie. — Pour le grade de lieutenant-colonel: Marchal, chef d'état-major du commandement supérieur de la défense de Maubeuge. — Pour le grade de chef d'escadron: 4. Gadois, 27e; 20. Destenay, état-major du commandement de l'artillerie du 1er corps.

Officiers d'administration d'artillerie. — Pour officier principal: 3. Despres, direction de Maubeuge.

Génie. — Pour le grade de colonel: 3. Erard, directeur à Maubeuge. — Pour lieutenant-colonel: 10. Barbot, chef du génie à Dunkerque.

Officiers d'administration du génie. — Pour le grade d'officier principal: 6. Aubert, directeur à Lille. — Pour le grade d'officier d'administration de 1re classe: 15. Hurt, direction de Maubeuge.

Intendance militaire. — Pour le grade de sous intendant militaire de 1re classe: 10. Lévy, à Dunkerque. — Pour sous-intendant de 2e classe: 5. Fourquez, à Valenciennes.

Bureaux de l'intendance. — Pour le grade d'officier d'administration de 1re classe: 1. Bollengier, au 1er corps.

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les congés des employés

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Vous nous obligeriez en voulant bien insérer la présente dans la Tribune publique de votre estimable journal, en réponse à M. J. M....

Monsieur, votre protestation énergique nous étonne beaucoup. Notre lettre parue dans le *Journal de Roubaix*, le 24 courant, disait ceci: « Il est bien entendu que la présente vise principalement les *maisons de négoce...* »

Nous ne parlions donc pas pour les employés travaillant chez les fabricants, mais bien pour les négociants.

Or, à notre connaissance, si certains fabricants paient leurs employés à l'heure, le nombre de ces fabricants est relativement restreint.

Et, d'autre part, nous ne voyons pas bien les négociants chez qui les employés ne sont pas payés au mois.

En conséquence, nous maintenons les termes de notre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, nos salutations empressées.

Pour le groupe d'employés,
E. V.-R. D.

* * *

Roubaix, le 28 décembre 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer la lettre suivante en réponse à celle d'un groupe d'employés signée J. M.

D'abord je ne vois pas bien pourquoi l'employé signataire s'inspire d'ouvriers, s'il fait réellement partie de cette première catégorie.

Ensuite je crois fort que le groupe d'employés des rues du Pays, de la Fosse-aux-Chênes, de la Gare et du Grand-Chemin, ne forme qu'un seul et même homme: M. J. M. Il est évident que l'unanimité des employés roubaisiens, sauf une exception peut-être, désire obtenir congé le lendemain de l'an, qui certainement a son utilité pour tous.

Il me semble également que le prétexte invoqué « il y aura assez de congés pendant l'Exposition » n'a aucune valeur; on ignore encore les jours de congés supplémentaires qui nous seront accordés à cette occasion. Un autre groupe d'employés proteste énergiquement à son tour contre la lettre de M. J. M. et demande respectueusement à Messieurs les patrons d'accorder congé le lendemain de l'an.

Pour le groupe, L. T.

* * *

Roubaix, le 28 décembre.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*

Veuillez avoir l'obligeance d'insérer la lettre suivante, en réponse à celle parue contre les congés du lendemain des fêtes légales coïncidant avec le dimanche.

Je ferai tout d'abord remarquer à l'auteur de la lettre que, dans les maisons de commerce des rues citées, il n'a pas dû trouver beaucoup d'employés pour signer sa requête, car c'est au nom d'un grand nombre de ceux-ci que je viens protester en demandant le congé du lundi de l'An. De plus, dans la plupart des maisons de commerce et de fabrique, le règlement des jours de congé indique: 1 jour à la Noël, 1 jour au 1er de l'An; aussi je ne vois pas pourquoi ces jours-là seraient supprimés, parce qu'ils coïncident avec un dimanche.

Je prierai donc Messieurs les patrons de leur accorder le congé du lendemain de l'An, car la plupart d'entre nous n'ont pas assez d'un jour pour rendre visite à leurs familles.

Recevez Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements, mes sincères salutations.

Pour un groupe d'employés, A. D.

Le jeu de boules à l'Exposition de Roubaix

Croix, le 28 décembre 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous, s. v. p., l'obligeance de bien vouloir mettre dans votre estimable journal la réclamation suivante:

Ayant appris qu'à cause du grand nombre d'adhésions au concours de boule de l'Exposition, la Commission a décidé de faire deux bouloires, de cette façon je crois qu'il y aura maintenant moyen de laisser un dimanche pour organiser un jeu de boule à la platine. Il y a à Roubaix et dans les environs un assez grand nombre de personnes qui sont très bons joueurs de platine mais de médiocres bouleurs à l'étaque; en donnerait ainsi satisfaction à tout le monde. Il serait bien facile d'organiser ce jeu et je suis persuadé qu'il aurait aussi le grand succès du jeu d'étaque.

Un groupe de joueurs de platine.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un homme ennuyé 38. — Voyez l'Annuaire Ravet, vous en trouverez toute une série. — *P.C.* 19 — C'est l'usine de Croix. — *Un abonné, L.V.* — Vous pouvez indiquer votre prochaine nouvelle adresse. — *A.L.* — Voyez le service de publicité du *Journal de Roubaix;* il se chargera de faire publier votre annonce. — *A.G.M.* — Adressez-vous directement à la librairie: on vous donnera toutes indications. — *V.B.* 18. — Nous ne connaissons pas. — *E.B.* 130. — Vous trouverez ces adresses dans l'annuaire. — *Pierre-Emile.* — 1° Vingt francs; 2° Au commissariat général, à l'entrée de l'Exposition. — *J.S.* 14. — Oui, à M. le Maire. — *A. V., Wattrelos.* — 1° S'il n'avait pas été convenu au préalable que le dix de blanc se marque tout de suite vous devez compter 95; 2° le jeu continue comme s'il y avait trois joueurs; 3° le joueur qui a dix de blanc gagne la partie; 4° aucun des joueurs, elle est attribuée à celui qui l'a fait, le coup suivant. — *M. Bailly.* — Les dossiers des jeunes soldats incorporés en octobre dernier qui réclament l'allocation journalière, doivent être adressés à la Préfecture, le 10 février prochain. — *Pour l'exilé.* — 1° Oui, 2 ans; 2° Il sera porté comme omis. — *L.T.* 38. — 1° Oui; 2° Non. Il sera dirigé sur le régiment pour lequel il aura contracté un engagement. — *A.P.R.* 9. — Le 2e bataillon de chasseurs à pied est à Troyes et à Lunéville. — *Un futur soldat.* — 1° Etre mun de son extrait et se présenter au Bureau de recrutement à 8 heures 1/2 du matin; 2° Tous les jours, excepté les dimanches et les jours fériés; 3° Tous les régiments, si l'engagement est pour 4 ans ou pour 5 ans; 4° Oui.

FOURRURES
Grand choix de vêtements confectionnés en Loutre, Astrakan, Cravates, Etoles, Skunghs, Martres, Renards, Bison, etc. **HENNART-DEPASSE** Grand'Place, 17, TOURNAI.
20 % meilleur marché que partout. Succ. 80, rue Royale. Les magasins sont ouverts le dimanche. 635

Nord
UN ENFANT ÉTOUFFÉ PAR UNE BILLE A ORCHIES. — Un bébé de six mois, Henri Ocqueman jouant avec une bille, la porta à sa bouche et l'avala. Le malheureux enfant mourut, étouffé, quelques instants après.

M. NAESSENS & G. MARTIN
Changeurs
6, rue de la Gare, Roubaix
Ordres de Bourse sur toutes les places au comptant et à terme.
Vente et achat à forfait de tous titres côtés ou non côtés. Souscriptions. Paiement des coupons quinze jours avant l'échéance.
Vérification gratuite des tirages. 98389

Pas-de-Calais
SUITES MORTELLES D'ACCIDENT A BOULOGNE. — M. Victor Gentil, le marin d'Etaples qui tomba du haut du quai Gambetta, à Boulogne, est mort des suites de cet accident.

GRAVE ACCIDENT AUX MINES DE LIÉVIN. — [illegible] Fosse n° 5 des mines de Liévin, a été ensevelli sous un éboulement. Dégagé aussitôt, Lionais portait une fracture du bassin et des contusions à la jambe droite.

INSTITUT DE JUMET-HEIGNE Belgique
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Hernies, Varicocèle, Hydrocèle: Cure radicale sans bandage, en 10 à 15 jours, par procédés spéciaux absolument personnels ayant fait leurs preuves depuis 12 ans. Chaque année, 850 à 900. Demander références. Nombreux candidats aux emplois publics (chemin de fer de l'Etat belge, etc.) ont été admis après avoir été traités en ma clinique.
La docteur Dogniaux, habite près de son institut, où il reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 h. Téléphone 473. 284j

BELGIQUE

AU SÉNAT

Séance du mercredi, 28 décembre 1910

La séance est ouverte à 2 h. 1/4, sous la présidence de M. A. Simonis, président.

L'INTERPELLATION HANREZ SUR LA JONCTION NORD-MIDI A BRUXELLES (Suite)

M. de Brocqueville répond à M. de Smet de Nayer. Il constate que M. de Smet, en 1901, et jusqu'à son départ du ministère, fut, non pas un partisan résigné, mais un défenseur enthousiaste du projet de la jonction directe du Nord au Midi. Il lit les déclarations de M. de Smet, en ce sens. Quant à l'engorgement redouté, il y aura pour dégager la gare centrale, plusieurs grandes artères.

La Compagnie d'Orléans n'a-t-elle pas dépensé 50 millions pour faire pénétrer des trains plus avant dans Paris? La Pensylvania Cy a fait de même pour New-York afin d'y arriver au centre de la ville, et cela lui a coûté 800 millions. Au Japon, à l'époque de la guerre russo-japonaise, on avait entrepris à Tokio, une jonction non pas de 3 kilomètres, comme celle que nous voulons faire à Bruxelles, mais de 11 kilomètres.

Les expropriations, déjà opérées, nous ont coûté plus de 45 millions, et on parle de tout recommencer. Pour quelques centimes de plus, nous amènerions les ouvriers au centre de Bruxelles, pour leur travail, et cela a sa valeur.

M. de Smet veut continuer l'erreur de maintenir les gares à rebroussement, cause de tant de dangers, d'accidents et de dépenses. Nous avons peine à suivre l'extension continue du trafic et cette raison seule doit nous faire travailler en vue de l'avenir. M. de Smet tant qu'il a été ministre, a pensé comme nous parce qu'il sentait la responsabilité de la situation. Le projet qu'il nous offre est peu étudié.

M. de Smet interrompt: Erreur, j'ai longuement examiné la chose.

M. de Brocqueville: Je vous aurai alors mal compris.

M. de Smet de Nayer (vivement): Vous êtes l'homme des insinuations. (Oh! oh! à droite et à gauche.) J'aime mieux des affirmations que des insinuations.

M. Vandenpeereboom. — Nous avons tous compris les paroles du ministre comme n'impliquant aucune atteinte personnelle contre M. de Smet.

M. de Smet: Moi j'ai compris différemment.

M. de Brocqueville: Si j'avais voulu insinuer autre chose que ce que je vous ai dit, je vous l'aurais dit carrément, comme je l'ai toujours fait. J'ai dit et je maintiens que, douze ans durant, vous avez tout fait pour réaliser le projet que nous défendons après vous, et que vous venez démolir aujourd'hui. Est-ce vrai, oui ou non? Les autorités techniques du railway sont unanimes à réclamer cette jonction directe Nord-Midi déjà escomptée en 1836, ou on prévoyait le besoin d'une gare centrale. Même langage au Parlement en 1858, puis en 1870.

M. Vandenpeereboom, à son tour, institua une Commission de trois membres pour trouver une solution et alors comme aujourd'hui, on conclut à la jonction directe Nord-Midi.

M. Hanrez demande qu'on remette la question à l'examen d'autres ingénieurs. Or, M. Ramaekers, secrétaire-général des chemins de fer, a reconnu que le projet que nous présentons, répondait à tous ces desiderata.

La jonction se composera de deux tunnels séparés par la gare centrale, où il y aura un bureau pour les bagages, contrairement à ce qu'on a dit. Le premier tunnel passera à 60 mètres de distance de l'église Sainte-Gudule. Or, les sondages opérés ont prouvé la solidité du sol, ce qui réduit à néant cette légende qu'on aurait dû creuser à 150 mètres de profondeur jusqu'à la rue de la Montagne, et plus bas encore les fondations de la Collégiale.

M. le Ministre termine en déclarant que la réalisation de ce projet servira les intérêts de l'avenir du plus grand Bruxelles.

M. de Smet de Nayer déclare que c'est à son intervention persévérante, durant quinze ans, que sont dues les installations maritimes de Bruxelles.

Je reste, dit-il, fidèle à l'idée que j'ai défendue depuis quinze ans: réunir les voies de l'Est à celles de l'Ouest, celles du Nord à celles du Midi, en se servant des voies existantes. C'est la solution la plus rationnelle et surtout la moins coûteuse.

On a prétendu, M. Helleputte l'a affirmé solennellement, que la nouvelle gare sera terminée en 1915. Je vais démontrer qu'une affirmation pareille est sans portée et que le Parlement sera leué s'il y ajoute foi.

L'honorable ministre d'